

Descriptif

Objet	:	Nouveau groupe scolaire des Grands Esserts, Veyrier
Forme de mise en concurrence	:	Concours (SIA 142)
Type de procédure	:	Concours de projet d'architecture à un degré en procédure sélective. Première phase sélective pour retenir environ 10 participants 2 ^{ème} tour, concours anonyme
Mandat	:	Architecte et ingénieur civil
Date de publication dans la FAO	:	14 juin 2021
Délai de rendu	:	20 août 2021 ; 12h00 pour les dossiers de candidature 17 janvier 2022 ; 12h00 pour les projets
Adjudicateur	:	Commune de Veyrier, Monsieur Christian Etter, Constructions et urbanisme, 7 Place de l'Eglise, 1255 Veyrier
Organisateur	:	idem
Inscription	:	Par le dépôt du dossier de candidature
Simap	:	No de publication : 1201351 Documents téléchargeables sur le site Simap
Communauté de soumissionnaires	:	Requise
Jury	:	Président M. STENDARDO Camelo Architecte EAUG, Genève Membres professionnels indépendants du Maître de l'Ouvrage Mme BEAUDOIN Lorraine Architecte EPFL, Lausanne Mme BENDER Stéphanie Architecte EPFL, Lausanne M. GUSCETTI Gabriele Ingénieur civil EPFL M. HERBERT Frank Architecte EPFL, Genève M. REVERDIN Bertrand Architecte EAUG, CPEG, direction de projet Les Grands Esserts Membres professionnels dépendants du Maître de l'Ouvrage Mme BARBEY Véronique Architecte, Commune de Veyrier M. BARRO Florian Architecte, membre de la Commission des Grands Esserts M. ETTER Christian Ingénieur civil, chef de service Construction et urbanisme M. JOUSSON Joël Architecte EAUG, membre de la commission des Grands Esserts Mme PERUCCHI Marta Architecte, Directrice, Direction de la logistique DIP M. ROBYR Pierre Architecte, Chef de projet Office de l'Urbanisme, Etat de Genève Membres non professionnels dépendants du Maître de l'Ouvrage Mme FLEURY Adeline Cheffe de service Entretien du

patrimoine immobilier

M. MARTIN Jean-Marie Conseiller administratif, Commune de Veyrier

M. ROBERT Christian Conseiller administratif, Commune de Veyrier

Mme TAGLIABUE Aline Maire, Commune de Veyrier

Suppléants

M. KRAVTCHENKO Youri Architecte EPFL, Genève

M. PECHEUR Pascal Directeur d'école

M. PINGET Bernard Membre de la Commission des Grands Esserts

Spécialistes-conseils

M. DORSAZ Daniel Économiste de la construction

M. PLANCHAMP Patrice Technicien, Commune de Veyrier

Organisateur

M. DE PAULIN Raphaël Architecte, 3BM3 Atelier d'Architecture, Genève

Critères de sélection

:	Pour la phase sélective :	
	1. Références du participant *	20%
	2. Qualification, expériences et réalisations des personnes clé	15%
	3. Organisation générale du participant	15%
	4. Compréhension de la problématique	50%
	TOTAL	100%

Critères d'appréciation

- :
- Les propositions seront jugées sur la base des critères suivants :
- rapport des nouvelles constructions avec le futur contexte bâti, naturel et paysager ainsi qu'une rationnelle du sol/terrain
 - qualité architecturale de la proposition, soit fonctionnement des principales activités, qualité des parcours intérieurs et extérieurs, rationalité des circulations, qualité des divers espaces du programme (relation entre les différents locaux, lumière naturelle, structure, etc.) ;
 - qualités paysagères de la proposition ;
 - aspects économiques du projet (rationalité constructive, structurelle, technique et d'exploitation) ;
 - performances énergétiques ;
 - qualités écologiques et intégration des principes du développement durable ;
 - respect des exigences et des contraintes particulières (règlement, sécurité, etc.).

L'ordre dans lequel ils sont mentionnés ne correspond pas nécessairement à un ordre de priorité cependant l'aspect économique revêt une importance prépondérante pour la commune dans un contexte de rationalisation des dépenses publiques.

Somme des prix

- :
- Le jury dispose d'une somme globale de CHF 235'000.- HT pour l'attribution d'environ 5 prix et des mentions éventuelles dans les limites fixées par l'article 17 du Règlement SIA142.

**Commentaires techniques sur
la base des documents
publiés et des bases légales et
réglementaires applicables
dans le cas d'espèce**

Qualités de la mise en concurrence : Concours SIA 142

Remarques sur le concours : La CCAO se réjouit de l'organisation de ce concours

Avis de la CCAO



Distribution : Aux membres des membres

Commune de Veyrier, Monsieur Christian Etter, Constructions et urbanisme, 7 Place de
l'Eglise, 1255 Veyrier

M. DE PAULIN Raphaël Architecte, 3BM3 Atelier d'Architecture, Genève